

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le/les demandeur(s) est/sont **SPRL IMMOBILIERE SALEM** Chaussée Romaine, 35 à 7080 Frameries.

Le terrain concerné est situé **Avenue Fénélon 302 E, Avenue Fénélon 302 F et Avenue Fénélon 302 G** à 7340 Colfontaine, et cadastré 03 B1052 A 3, 03 B1052 B 3, 03 B1052 D 3.

Le projet est de type : **Régularisation pour la division d'une bâtisse en logements multiples**, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- **Le projet déroge au règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite.**
- **Le projet s'écarte du PCA 8 approuvé avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu SOL pour les motifs suivants : Zone arrière isolée : cette zone est destinée à la construction de petits ateliers, aux constructions réservées à l'artisanat ou à l'exercice d'un commerce. Ces constructions seront sans étage, la hauteur de ces bâtiments ne pourra en rien nuire au droit de l'ensoleillement.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article Art D.IV.40 du CoDT du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Carré Communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE :

- *Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00*
- *Le mardi de 16h00 à 20h00*
uniquement sur rendez-vous en téléphonant, 24h00 à l'avance, au 065/88 73 40
- *Le mercredi de 14h00 à 16h00*
Une permanence se tiendra le 12/10/2021, de 09h00 à 12h00.

L'enquête publique est ouverte le 04/10/2021 et clôturée le 18/10/2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Colfontaine, Place de Wasmes, 22 à 7340 Colfontaine. **Sous peine de nullité**, les envois par courrier sont datés et signés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête à l'Administration communale de Colfontaine (Service Urbanisme), Carré communal Yvon Biefnot, Rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 Colfontaine.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 18/10/2021 à 11h45 à l'Administration communale de Colfontaine (Service Urbanisme), Carré communal Yvon Biefnot, Rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 Colfontaine.

Colfontaine, le 29/09/2021,

Le Directeur général,

(s) D. BLANQUET

Pr. le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) M. MESSIN
Echevin de l'Urbanisme